

Comme l'honorable député de Peace-River l'a dit, la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies ont été modifiées depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel. Ces deux lois, modifiées, se sont révélées très efficaces, et les cultivateurs de ma région qui s'intéressent à la conservation des ressources hydrauliques s'y sont montrés très favorables. La modification de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, visant à porter de \$125 à \$250 les subventions au titre des tranchées, et de \$300 à \$600 les subventions au titre des petits barrages, s'est révélée très avantageuse, et un grand nombre de cultivateurs de la Saskatchewan s'y sont montrés très favorables.

En outre, nous avons entendu pas mal de commentaires favorables à propos du programme intensif de ventes de notre gouvernement, en ce qui concerne les produits agricoles. Je songe notamment au blé. Les ventes récentes à la Chine, à la Russie et à la Tchécoslovaquie vont porter le total de nos ventes à beaucoup plus de 300 millions de boisseaux, montant que le ministre a prévu comme étant le total approximatif de nos ventes cette année. On prétend même que nous pourrions dépasser ce chiffre, ce qui réjouit considérablement la population de la Saskatchewan, qui a de vastes excédents de blé sur les bras et qui envisage avec enthousiasme les résultats de ce programme intensif de vente qu'ont lancé le ministre du Commerce, le ministre de l'Agriculture et la Commission du blé, cette dernière ayant travaillé de concert avec eux.

Parlant d'un programme de vente et de ses rapports avec le libre-échange, je dois dire que j'ai relevé avec intérêt un article du *Star-Phoenix* du 18 mars où l'on se reportait à une déclaration qu'a faite le premier ministre Douglas à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Il exprimait ses vues sur ce que pensent les gens de l'Ouest du libre-échange. Il est fort intéressant de constater le changement d'attitude de ces gens, et, à ce propos, j'aimerais citer le passage suivant de sa déclaration:

...le libre-échange à lui seul ne résoudra pas les problèmes agricoles, car les cultivateurs auraient à soutenir la concurrence de leurs produits sur le marché libre et achèteraient les articles dont ils ont besoin sur un marché réglementé ou subventionné.

L'article poursuit en ces termes:

«Nous sommes aux prises avec une situation difficile et exceptionnelle dans notre économie agricole» a-t-il déclaré.

Il ne servirait à rien d'essayer de faire face aux problèmes actuels en cherchant à appliquer les programmes du passé.

La conception du libre-échange est démodée, a-t-il déclaré. Le monde s'achemine vers la formation de zones commerciales et de blocs commerciaux, et cette tendance va continuer.

Si j'ai cité cette déclaration, c'est qu'elle révèle un changement dans l'attitude de certaines gens de l'Ouest à l'égard de la vente des produits.

J'aimerais qu'on incite l'industrie laitière au Canada à envisager de façon plus réaliste nos excédents de beurre qui ne cessent d'augmenter. Voilà quelque chose qui, à mon avis, inquiète la plupart d'entre nous. La production du beurre représente une source très importante de revenu pour nos cultivateurs, notamment dans l'Est du Canada. J'ai l'impression que le public en général a tendance à consommer davantage des huiles végétales au détriment du beurre. C'est dire que nous devrions envisager très sérieusement le problème, avant de nous trouver dans une situation grave. Peut-être pourrions-nous encourager l'industrie laitière à se montrer plus entreprenante dans ses efforts pour écouler ce produit.

En étudiant certaines données statistiques relatives à la consommation du beurre par tête d'habitant et par région, je constate que la consommation du beurre a diminué sensiblement dans les régions où sa production a augmenté le plus. Cela indique qu'un grand nombre de nos producteurs de lait eux-mêmes consomment moins de leurs propres produits et plus de graisses végétales. Cela ne me paraît guère juste, d'autant plus que le mouvement agricole, à cet égard, s'adresse au gouvernement et demande des subventions pour l'aider à maintenir la production du beurre. Il me semble que les cultivateurs devraient envisager la situation d'une façon plus réaliste.

Le lait étant un aliment de base, nécessaire à la santé et au bien-être de notre population, il me semble que nous devrions faire quelque chose pour en accroître la consommation, surtout parmi les jeunes. Peut-être pourrait-on fournir du lait à tous les écoliers, du moins au niveau de l'école publique. On devrait aussi encourager les producteurs de lait à enrichir leur lait jusqu'à un minimum d'environ 3½ p. 100 de matière grasse, plutôt que de l'écrémer comme ils le font aujourd'hui et d'être ensuite obligés d'écouler par d'autres moyens une plus grande quantité de gras de beurre. C'est une chose qu'on devrait, à mon sens, envisager sérieusement.

Quant à la loi sur la stabilisation et à ses effets sur deux de nos denrées de base, les œufs et le porc, j'approuve entièrement l'adoption du régime de production contrôlée, qui restreint le paiement à 100 porcs et, pour ce qui est des œufs, prend pour base un poulailler de 500 poules. Toutefois, pour rendre ce genre de loi plus efficace, on pourrait payer ce versement d'appoint tous les six mois plutôt que chaque année comme nous l'envisageons en ce moment. Vu la nature des produits en